

LIFE INVEST DYNAMIC des AP

| | |
|----------------------|---|
| Type d'assurance-vie | Contrat d'assurance-vie branche 23 dont le rendement est lié à des fonds de placement internes |
| Garanties | <ul style="list-style-type: none"> • Garantie en cas de vie : la valeur de la police (la réserve) correspondant à la multiplication des unités acquises et leur valeur correspondante. • Garantie en cas de décès : la valeur de la police (la réserve) correspondant à la multiplication du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité, déterminée le prochain jour de valorisation ou endéans les trois jours ouvrables bancaires suivants, après réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré. Ce montant est éventuellement diminué des rachats effectués après la date du décès. • La garantie complémentaire facultative en cas de décès : <ul style="list-style-type: none"> ○ Capital décès supplémentaire, en plus de la valeur de la police ○ Le montant le plus élevé entre la valeur de la police ou un montant fixe précisé dans les conditions particulières |
| Groupe-cible | Le client qui souhaite pouvoir disposer de son argent en tout temps, recherche un rendement plus élevé qu'un placement classique à taux fixe et est conscient des risques éventuels que peut générer un placement à moyen terme associé à des fonds de placement |
| Fonds | <p>L'investissement de la prime nette versée dans la police LIFE INVEST DYNAMIC des AP sera ventilé sur les différents fonds de placement internes sélectionnés, suivant la clé de répartition choisie par le souscripteur. Le souscripteur peut modifier la clé de répartition par la suite s'il le souhaite. Les fonds de placement internes sont gérés par Belins S.A. Les fonds de placement internes sont libellés en EUR. Les fonds de placement internes investissent dans des OPC sans rendement garanti.</p> <p>Fonds de placement interne BI BlackRock Global Funds European A2</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds BlackRock Global Funds European A2 (ISIN: LU0011846440). Le fonds vise à optimiser le rendement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds. Le fonds investit au moins 70% du total de son actif en actions (et autres titres de participation) de sociétés domiciliées, ou exerçant la majeure partie de leurs activités, en Europe. L'Europe désigne ici tous les pays européens, y compris le Royaume-Uni, l'Europe de l'Est et les pays de l'ex-Union soviétique. ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : BlackRock (Luxembourg) S.A ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 1,35% par an ❖ Classe de risque : 6 (échelle de 1 à 7) <p>Fonds de placement interne BI Robeco High Yield Bonds DH EUR</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Robeco High Yield Bonds DH EUR (ISIN: LU0085136942).. Ce fonds investit à l'échelle mondiale dans des obligations d'entreprise à haut rendement, affichant une notation maximale de BBB. Les obligations sont sélectionnées sur la base d'une vision étendue des marchés et d'une analyse de la société en profondeur. Le risque de change est couvert. Des dérivés peuvent être utilisés pour couvrir certaines positions, pour des arbitrages ou comme « levier » pour une exposition supplémentaire au marché du crédit. ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : Robeco Luxembourg S.A. ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 1,10% par an ❖ Classe de risque : 4 (échelle de 1 à 7) <p>Fonds de placement interne BI Carmignac Patrimoine A EUR acc</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans |

| | |
|-----------|---|
| | <p>Carmignac Patrimoine A Acc EUR (ISIN: FR0010135103). Le fonds est un fonds «diversifié» dont les moteurs de performance sont les suivants : Les actions : le fonds est exposé au maximum à 50% de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25% de l'actif net). Les produits de taux : l'actif net du fonds est investi de 50% à 100% en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds est au moins «Investment Grade». Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25% de l'actif net. Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : Carmignac Gestion ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 1,20% par an ❖ Classe de risque : 4 (échelle de 1 à 7) <p>Fonds de placement interne BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds BlackRock Global Funds – Global Allocation A2 EUR (ISIN : LU0171283459). Le fonds vise à optimiser le rendement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds. Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70% du total de son actif dans des actions (et autres titres de participation) et des titres de créances dans des conditions de marché normales. Les titres de créances comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme). Il peut également détenir des dépôts et des liquidités. ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : BlackRock (Luxembourg) S.A. ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 1,20 % par an ❖ Classe de risque : 5 (échelle de 1–7) <p>Fonds de placement interne BI Ethna Aktiv T</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Politique d'investissement : le fonds de placement interne investit dans le fonds Ethna AKTIV T (LU0431139764). L'objectif principal du fonds consiste à réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds. Le fonds investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et des dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49 % de l'actif net du fonds. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10 % de l'actif du fonds. L'acquisition est principalement axée sur des actifs d'émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'OCDE. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif. ❖ Gestionnaire du fonds sous-jacent : Ethenea Independent Investors S.A. ❖ Frais de gestion du fonds de placement interne : 1,20% par an ❖ Classe de risque : 4 (échelle de 1 à 7) <p>Le prospectus de chaque fonds sous-jacent est disponible sur les sites web de la compagnie de gestion concernée.</p> |
| Rendement | <ul style="list-style-type: none"> • La compagnie d'assurances ne garantit pas le rendement de la police LIFE INVEST DYNAMIC des AP. • Le rendement est lié à la performance des compartiments choisis par le souscripteur. • La valeur du contrat est liée à l'évolution des fonds de placement internes dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités par fonds de placement interne et de la valeur de chaque unité. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance. • L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. En conséquence, une volatilité élevée peut en découler. |

Cette fiche d'information financière décrit les modalités du produit en vigueur au 24/07/2017.

Avant de souscrire le contrat, le souscripteur est invité à prendre connaissance du contenu de ce document, des conditions générales et du règlement de gestion. Ces documents sont mis gratuitement à disposition dans les agences des AP, ainsi que sur www.lap.be

Les AP est une marque et un nom commercial de Belins SA, compagnie d'assurances, RPR Brussel 0405.764.064., agréée par la Banque Nationale de Belgique située 14 avenue Berlaumont à 1000 Bruxelles, sous le code 0037, et ayant son siège à 5 avenue Galilée, 1210 Bruxelles. Le contrat d'assurance est soumis au droit belge.

| Rendement passé | <ul style="list-style-type: none"> Les rendements du passé n'offrent pas une garantie pour l'avenir et ne constituent pas un indicateur fiable pour les résultats futurs. Rendements actuariels des fonds de placement internes depuis la date de création des fonds de placement internes jusqu'au 31/12/2016. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Date de création</th> <th>Rendements 2016</th> <th>Rendements depuis la date de création jusqu'au 31/12/2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BI BlackRock Global Funds European A2</td> <td>10/06/2013</td> <td>-4,40%</td> <td>4,20%</td> </tr> <tr> <td>BI Robeco High Yield Bonds DH EUR</td> <td>10/06/2013</td> <td>11,90%</td> <td>4,30%</td> </tr> <tr> <td>BI Carmignac Patrimoine A EUR acc</td> <td>10/06/2013</td> <td>2,20%</td> <td>3,70%</td> </tr> <tr> <td>BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR</td> <td>13/06/2014</td> <td>5,20%</td> <td>9,20%</td> </tr> <tr> <td>BI Ethna Aktiv T</td> <td>10/06/2013</td> <td>-4,40%</td> <td>0,10%</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> Les rendements bruts (excl. frais d'entrée (comme mentionné dans la rubrique 'Frais') et taxe (comme mentionné dans la rubrique 'Fiscalité') des fonds de placement internes sont calculés par Belins SA. Les frais de gestion sont inclus dans le calcul de ces rendements. <ul style="list-style-type: none"> La valeur de départ (la valeur nette d'inventaire au lancement) de tous les fonds de placement internes était de 250 EUR/ unité. | | Date de création | Rendements 2016 | Rendements depuis la date de création jusqu'au 31/12/2016 | BI BlackRock Global Funds European A2 | 10/06/2013 | -4,40% | 4,20% | BI Robeco High Yield Bonds DH EUR | 10/06/2013 | 11,90% | 4,30% | BI Carmignac Patrimoine A EUR acc | 10/06/2013 | 2,20% | 3,70% | BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR | 13/06/2014 | 5,20% | 9,20% | BI Ethna Aktiv T | 10/06/2013 | -4,40% | 0,10% |
|---|--|-----------------|---|-----------------|---|---------------------------------------|------------|--------|-------|-----------------------------------|------------|--------|-------|-----------------------------------|------------|-------|-------|--|------------|-------|-------|------------------|------------|--------|-------|
| | Date de création | Rendements 2016 | Rendements depuis la date de création jusqu'au 31/12/2016 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BI BlackRock Global Funds European A2 | 10/06/2013 | -4,40% | 4,20% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BI Robeco High Yield Bonds DH EUR | 10/06/2013 | 11,90% | 4,30% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BI Carmignac Patrimoine A EUR acc | 10/06/2013 | 2,20% | 3,70% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BI BlackRock GF Global Allocation A2 EUR | 13/06/2014 | 5,20% | 9,20% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| BI Ethna Aktiv T | 10/06/2013 | -4,40% | 0,10% | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Frais d'entrée | <ul style="list-style-type: none"> Max. 2,50 % sur chaque versement Frais administratifs uniques d'établissement de la police : 5,00 EUR. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Frais de sortie | <ul style="list-style-type: none"> 5% de la valeur de la police pendant la première année, 4% pendant la 2ème année, 3% pendant la 3ème année, 2% pendant la 4ème année et 1% pour toutes les années suivantes. Les frais de sortie ne sont pas prélevés dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> En cas de décès Lors d'une annulation dans les 30 jours Lors des rachats partiels suivant la Formule Active et limités par année à 20% du montant total des primes versées au moment de la souscription de cette Formule Active En plus, 1 fois tous les 12 mois, si le rachat partiel reste limité à 10% de la valeur de la police à ce moment là, avec un maximum de 25.000 EUR. Pour un deuxième rachat partiel dans les 12 mois ou pour les rachats partiels suivants dans les 12 mois, les frais de sortie sont prélevés sur le montant total du rachat partiel. <p>Ce système de sortie gratuit n'est pas cumulable avec la formule Active.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais de gestion directement imputé au contrat | Les frais de gestion sont fixés à maximum 1,35% par an. Ces frais sont compris dans la valeur d'inventaire des fonds de placement internes et couvrent les frais de la gestion des fonds de placement internes. Tous les montants sont exprimés en EUR. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Indemnité de rachat/ retrait | Voir frais de sortie | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Frais de transfert de fonds | <ul style="list-style-type: none"> Par année calendrier vous pouvez exécuter gratuitement un seul transfert entre fonds de placement internes. Les frais pour chaque transfert supplémentaire dans la même année calendrier sont de 1% sur le montant transféré avec un minimum de 25,00 EUR. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Affiliation/ Inscription | <ul style="list-style-type: none"> A tout moment | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Durée | <ul style="list-style-type: none"> Durée indéterminée. La police prend fin au décès de l'assuré, lors du rachat intégral de la police, en cas d'insuffisance de la valeur de la police, en cas d'annulation dans les 30 jours Durée recommandée : 8 ans | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur d'inventaire | La valeur d'inventaire de chaque fonds de placement interne est fixée chaque jour ouvrable et | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Cette fiche d'information financière décrit les modalités du produit en vigueur au 24/07/2017.

Avant de souscrire le contrat, le souscripteur est invité à prendre connaissance du contenu de ce document, des conditions générales et du règlement de gestion. Ces documents sont mis gratuitement à disposition dans les agences des AP, ainsi que sur www.lap.be

Les AP est une marque et un nom commercial de Belins SA, compagnie d'assurances, RPR Brussel 0405.764.064., agréée par la Banque Nationale de Belgique située 14 avenue Berlaumont à 1000 Bruxelles, sous le code 0037, et ayant son siège à 5 avenue Galilée, 1210 Bruxelles. Le contrat d'assurance est soumis au droit belge.

| | |
|---|--|
| | peut être consultée dans une agence des AP. |
| Prime | La date, les montants et le nombre de versements sont libres, avec un minimum de 2.500,00 EUR ou 25 EUR pour des primes versées au moyen d'un ordre de paiement permanent. |
| <ul style="list-style-type: none"> Fiscalité | <ul style="list-style-type: none"> Pas d'avantage fiscal sur les primes versées. Taxe de 2 % sur les primes versées (personnes physiques). Le précompte mobilier n'est pas dû sur cette police d'assurance. Tout impôt ou taxe existant ou futur applicable à la police ou dû à l'occasion de son exécution est à la charge du souscripteur ou du ou des bénéficiaires. Les droits de succession sont soumis aux dispositions de la législation et de la réglementation fiscales belges. <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les indications ci-dessus sont données à titre purement indicatif, sous réserve d'éventuels changements et/ou d'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales belges. Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons de consulter votre agence.</p> |
| Rachat/reprise : | |
| Rachat/reprise partiel(le) : | <ul style="list-style-type: none"> A tout moment Le solde de la valeur de la police doit être supérieur à 125 EUR. A défaut, il sera procédé au rachat intégral, ce qui aura pour effet de mettre un terme à la police. Pour un rachat partiel, vous devez nous renvoyer le formulaire de demande approprié daté et signé, introduit en agence. Le rachat partiel s'effectue conformément à ce formulaire de demande par le souscripteur, le prochain jour de valorisation ou maximum trois jours ouvrables bancaires suivants, après acceptation par la Compagnie du document de demande signé et sera obligatoirement versé sur un compte bancaire. L'acceptation se fait au plus tard trois jours ouvrables bancaires après réception par la Compagnie de la demande de résiliation accompagnée de l'exemplaire original de la police. Formule Active : <ul style="list-style-type: none"> Fréquence à votre convenance (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle) Rachats partiels de min.125 EUR Limités par année à 20 % du montant total des primes versées La valeur de la police à la date d'effet de la formule doit s'élever à min. 6.200 EUR Le lancement est gratuit. Chaque demande, modification ou cessation suivante : 5 EUR. Le montant de chaque rachat partiel correspond au produit d'un nombre d'unités acquises par leur valeur, à concurrence du rachat partiel selon la Formule Active demandé et en proportion de la répartition du portefeuille. |
| <ul style="list-style-type: none"> Rachat/reprise complèt(e) : | <ul style="list-style-type: none"> A tout moment Le rachat total s'effectue conformément à ce formulaire de demande par le souscripteur, le prochain jour de valorisation ou maximum trois jours ouvrables bancaires suivants, après acceptation par la Compagnie du document de demande signé et sera obligatoirement versé sur un compte bancaire. L'acceptation se fait au plus tard trois jours ouvrables bancaires après réception par la Compagnie de la demande de résiliation accompagnée de l'exemplaire original de la police. |
| <ul style="list-style-type: none"> Transfert de fonds de placement interne | Sur base d'un formulaire de demande approprié, daté et signé. Dans le cas d'un transfert en montant, les transactions se font le jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie des documents de demande signés ou maximum trois jours ouvrables bancaires après cette date. |
| <ul style="list-style-type: none"> Information | Chaque semestre, vous recevrez un aperçu de l'évolution de votre police pendant le semestre précédent. La valeur des unités sont également disponibles via www.lap.be . Pour en savoir plus sur la politique d'investissement des différents fonds de placement internes, le souscripteur peut consulter le règlement de gestion dans son agence les AP ou se rendre sur le site web www.lap.be . |

Cette fiche d'information financière décrit les modalités du produit en vigueur au 24/07/2017.

Avant de souscrire le contrat, le souscripteur est invité à prendre connaissance du contenu de ce document, des conditions générales et du règlement de gestion. Ces documents sont mis gratuitement à disposition dans les agences des AP, ainsi que sur www.lap.be

Les AP est une marque et un nom commercial de Belins SA, compagnie d'assurances, RPR Brussel 0405.764.064., agréée par la Banque Nationale de Belgique située 14 avenue Berlaumont à 1000 Bruxelles, sous le code 0037, et ayant son siège à 5 avenue Galilée, 1210 Bruxelles. Le contrat d'assurance est soumis au droit belge.